

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 106, Rue de Paris
PARIS. 48, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Toucoutry

BUREAUX: Téléphone 351-17
45, rue de la Gare, 45

TOUCOUCRY: Téléphone 3-85
3, rue Fidèle Lefebvre

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUMEZ

A nos Lecteurs

Après une interruption de quarante-huit heures causée par des circonstances de force majeure indépendantes de leur volonté, les journaux de LILLE reprennent aujourd'hui leur publication.

Nouvelles silhouettes ministérielles

M. Léon BLUM a fait appel, pour la constitution de son cabinet, à de nombreuses personnalités qui font ainsi leurs débuts dans les affaires de l'État, et qui sont peu connues du grand public.

Nous avons pensé que la présentation de quelques-uns des nouveaux ministres français, avec, sur chacun d'eux, des détails biographiques pittoresques et inédits, serait de nature à intéresser nos lecteurs. Nous avons donc réuni, dans l'article ci-dessous, une série de ces portraits.

Le nouveau gouvernement est, cette fois-ci, un gouvernement nouveau. Il y a environ dix-huit ans que M. Léon BLUM a écrit un livre sur la nécessité d'une réforme gouvernementale. Tenace

connaissance des problèmes budgétaires, qui vont subir une épreuve pratique à une heure particulièrement difficile.

Les autres « militants », s'ils sont nouveaux-venus à la tâche, possèdent



M. Yvon DELBOS

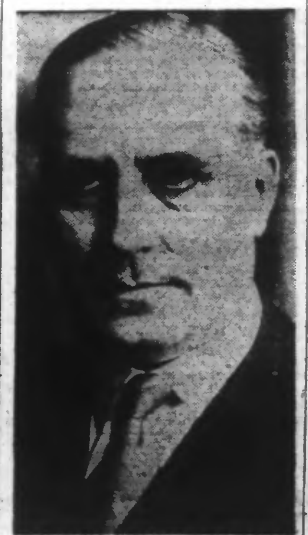
et fidèle aux idées, il aurait appliqué les siennes intégralement, si des résistances n'avaient surgi en dernière heure. Il a en tous cas, réalisé des résolutions et opéré un regroupement des départements ministériels, qui doit empêcher la dispersion des services et assurer la coordination du travail.

Sa longue liste ministérielle n'a pas respecté de ces listes habituelles où, de l'une à l'autre, les mêmes noms et les mêmes attributions se retrouvaient mélangés et distribués comme dans un jeu de puzzle.

« Les socialistes au Pouvoir sont une puissance nouvelle en France », a dit M. Léon BLUM, non sans ironie. Les Ministres socialistes n'entendent pas les bulles d'empressement leur dire : « Monsieur le Ministre a vraiment l'air d'avoir rejoint depuis la dernière fois ».

Peu connus du grand public, des militants éprouvés du parti socialiste occupent aujourd'hui plusieurs grands postes de commandement.

M. VINCENT-AURIOL, spécialiste des questions financières, rapporteur de la commission financière de la Chambre, qui a élaboré, depuis de longues années, les programmes économiques et financiers du parti socialiste, lui apporte aujourd'hui son érudition technique, sa



M. François DE MESSIN

ceci habituelle du travail concerté, que donne la discipline du parti. Comme le disait Aristide BRIAND, avec une pointe de regret : « Les socialistes, au moins, ont appris à parler et à se froter aux gens des congrès internationaux ».

Mais ce ne sont pas seulement les Ministres socialistes qui nous apportent aujourd'hui de l'inédit. Parmi les membres venus d'autres cotés de l'horizon politique, de dessinateurs quelques silhouettes neuves et inattendues, dont les visages et les destinées n'ont pas été souvent livrés à l'objectif ou à la plume.

M. YVON DELBOS
Ministre des Affaires étrangères

L'homme qui porte aujourd'hui une des plus lourdes tâches du Cabinet BLUM, est sans doute son Ministre des Affaires étrangères.

Par une de ces oppositions où se complait l'esprit français, et qui justifient sa réputation d'équilibriste, nous voyons aujourd'hui, dans une situation diplomatique des plus troublées, terrain propice aux surprises, aux actes irréfléchis, ses ambitions hasardeuses, surgir, comme Ministre français des Affaires étrangères, l'homme le plus ennemi de décisions hâtives et des improvisations.

L'aspect physique de l'homme révèle déjà en partie cette qualité maîtresse d'Yvon DELBOS : un calme réfléchi, imperturbable, une force tranquille, une certitude intellectuelle et morale qui peut dédaigner toute violence.

Dans le visage clair, encadré de cheveux d'un blond cendré, au nez fort et busqué, coulé, sous des paupières bombées, un regard bleu et direct, surprenant de franchise et de chaleur humaine, un regard qui s'en va plein de bienveillance vers les êtres et les choses, quitte à se reprendre en leur accordant au moins le bénéfice du doute. Mais c'est aussi un regard d'observateur exercé, qui saisit les traits essentiels ; habitude prise au cours de longues études dans les pays étrangers. Yvon Delbos n'a pas attendu d'être au Pouvoir pour commencer son apprentissage de Ministre des Affaires étrangères.

Les dossiers qu'il aura entre les mains évoqueront pour lui des figures connues et des lieux familiers de l'Europe Centrale, comme de l'Espagne, des Balkans, comme de la Russie Soviétique.

Comme le Chef actuel du Gouvernement, Yvon DELBOS est sorti de l'École Normale Supérieure, d'une promotion qui a donné au quai d'Orsay deux de ses Diplomates actuels. Mais il n'avait pas l'ambition tendue et impatient de certains de ses camarades. Il prit tout d'abord un chemin différent. — chemin lent et ardu à travers le journalisme littéraire et le journalisme politique ; il poursuivit dans les cadres du parti radical un travail en apparence effacé, qui devait à la fin, par un juste retour des choses, le mener plus haut que les plus ambitieux de sa génération.

Antonia VALLÉNTIN

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

MORTEL ACCIDENT D'AVIATION EN ANGLETERRE

Londres, 8. — Hier après-midi, un avion à bord duquel se trouvaient les sous-lieutenants de cavalerie Michel Heathcoat, Amory et Peter James, Mowbray-Ross, s'est écrasé sur le sol à Bramham Park, près de Tadcaster Yorkshire.

Le lieutenant Heathcoat Amory a été tué sur le coup. Le lieutenant Mowbray-Ross est grièvement blessé.

CHAPEAU DE PLAGE



Evelyn KNAPP, actrice de cinéma, porte un nouveau chapeau qui fera peut-être fureur. Il est à transformation en ce sens qu'on le porte rabattu, on relève, d'un côté ou de l'autre. Le verrons-nous bientôt sur les plages françaises ?

LIRE EN HUITIÈME PAGE : NOTRE PAGE FÉMININE

VERS LA SOLUTION DES CONFLITS DU TRAVAIL

Un accord est intervenu entre les délégués de la C.G.T. et ceux des organisations patronales

RECONNAISSANCE DU DROIT SYNDICAL ET DES DÉLÉGUÉS D'ATELIER ; AUGMENTATION DES SALAIRES DE 7 A 15 % SUIVANT LES RÉGIONS ; ÉTABLISSEMENT DE CONTRATS COLLECTIFS ; ENGAGEMENT D'APPLIQUER LES LOIS QUI SERONT VOTÉES PAR LE PARLEMENT CONCERNANT LES CONTRATS COLLECTIFS, LES CONGÉS PAYÉS ET LA SEMAINE DE QUARANTE HEURES, TELLES SONT LES CLAUSES DE L'ACCORD.

Néanmoins, le mouvement de grève, qui est en voie de régression dans la région parisienne, s'est étendu dans notre région notamment dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais où la cessation du travail est générale.



LES DÉLÉGUÉS DE L'ACCORD À LEUR ARRIVÉE CHEZ LE PRÉSIDENT DU CONSEIL.

Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Roger Salengro, ministre de l'Intérieur, a annoncé que l'accord entre les représentants de la Confédération générale de la production française et ceux de la Confédération générale du travail était conclu.

Cet accord porte sur le droit syndical, la reconnaissance des délégués d'atelier, une augmentation des salaires variant de 7 à 15 pour cent selon les régions, les modalités et les conditions d'une reprise éventuelle du travail, l'application par le patronat des lois dont les projets ont été déposés sur le bureau de la Chambre, et qui visent les contrats collectifs de travail, les congés payés et la semaine de 40 heures.

Les délégués patronaux ont soutenu n'avoir accepté l'accord que sur intervention décisive du gouvernement.

Le président du Conseil fixera par lettre à la Confédération générale du travail les conditions dans lesquelles le Parlement sera appelé à voter d'urgence les projets de loi que le gouvernement va déposer aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

LES ARTISANS DE L'ACCORD À LEUR ARRIVÉE CHEZ LE PRÉSIDENT DU CONSEIL.

A GAUCHE : La délégation ouvrière conduite par M. LOUBAUX, de la Confédération Générale du Travail, à son arrivée à l'Hôtel Meurice pour être reçue par M. Léon BLUM, Président du Conseil, et les autres délégués patronaux. — A DROITE : M. SALENGRO, Ministre de l'Intérieur, président la délégation qui va entrer chez M. Léon BLUM ; on voit derrière M. SALENGRO, M. DUCHEMIN (avec des feuilles en mains), M. RICHMOND (caché) et M. LAMBERT-RIBOT.

taux de réajustement des salaires dans les conditions prévues par la presse.

La Confédération générale de la production française estime que l'ensemble des mesures envisagées constitue une expérience entraînant la mise en œuvre d'un système nouveau dont toutes les conséquences ne sauraient être prévues et dont le gouvernement devait prendre seul la responsabilité. Elle a accepté les lourdes charges qu'impose pour l'industrie française l'arbitrage du gouvernement, espérant qu'avec la reprise du travail renaitra un esprit de collaboration confiante entre patronat et ouvriers.

UNE DÉCLARATION DE M. SALENGRO MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, 8. — A la suite de l'accord intervenu grâce aux efforts du gouvernement,

L'INFLUENCE DES ACCORDS DE PARIS sur le mouvement gréviste dans la région

ON ENREGISTRA HIER A LILLE D'IMPORTANTES REPRISES DU TRAVAIL DANS LES USINES

Premier contact à la Préfecture du Nord entre ouvriers et patrons de la Métallurgie pour la reconnaissance de fait de la convention générale signée à Paris



L'animation est toujours vive devant la Bourse du Travail de LILLE.

L'accord qui s'est fait à Paris entre la C. G. T. et la Confédération générale de la production française — dont nous donnons par ailleurs le texte — a considérablement amélioré la situation créée par le mouvement de grève, notamment et surtout, dans la région parisienne.

Il a « débloqué » dans la région du Nord et de la Somme un mouvement diversifié modifié sa cadence.

St. d'une part, bon nombre d'industries ont été plus volontiers conciliés à composer avec les grévistes et à signer avec eux d'anciens accords, un grand nombre d'autres ont été nouvellement occupées à telle enseigne que dans la région de ROUBAIX, de TOUROING et d'ARMENTIÈRES, la grève est générale dans la textile et la métallurgie, indépendamment de la quantité d'autres industries qui ont été débarrassées.

Les bourses du travail ont enregistré avec satisfaction l'heureuse nouvelle que représente pour l'ensemble des organisations syndicales l'accord de Paris.

Dans notre région, le mouvement entre dans une phase nouvelle : la période des pourparlers entre ouvriers et patrons pour que se confirme et se réalise, en province, l'accord général intervenu.

Le moment est en effet, venu, semblait-il, de la conclusion du mouvement formidable de grève.

Lire la suite de nos informations en deuxième page

LE TEXTE DE L'ACCORD

Article premier. — La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail.

Art. 2. — Ces contrats devront comprendre, notamment, les articles 3 à 8 ci-après.

Art. 3. — L'observation des lois s'imposant à tous les citoyens, les employeurs reconnaissent la liberté d'appartenir à un syndicat pour servir leurs intérêts professionnels et d'appartenir à un syndicat professionnel constitué en vertu du Livre 3 du Code du Travail.

Les employeurs s'engagent à ne pas prendre en considération le fait d'appartenir à un syndicat pour servir leurs intérêts professionnels, dans les décisions en ce qui concerne l'embauche, la conduite ou la répartition du travail, les mesures de discipline ou de licenciement.

Si une des parties contractantes conteste le motif de licenciement d'un travailleur comme ayant été effectué en violation du droit syndical ci-dessus rappelé, les deux parties s'engagent à reconnaître les faits et à apporter au cas litigieux une solution équitable.

Cette intervention n'a fait pas obstacle au droit pour les parties d'obtenir judiciairement réparation du préjudice causé.

L'exercice du droit syndical ne doit pas avoir pour conséquence des notes contraires aux lois.

Art. 4. — Les salaires réels pratiqués pour tous les ouvriers, à la date du 25 mai 1936 seront, du jour de la reprise du travail, réajustés suivant une échelle décroissante commençant à 15 % pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7 % pour les salaires les plus élevés.

LIRE LA SUITE EN SIXIÈME PAGE.

LA CRISE BELGE

M. VAN ZEELAND EST APPELÉ PAR LE ROI

Il fera savoir aujourd'hui s'il accepte de constituer le Cabinet que n'a pu former M. Vanderploeghe

(DE NOTRE RÉDACTION BRUXELLES)



M. VAN ZEELAND

Après avoir consulté les chefs des différents partis traditionnels, M. Vanderploeghe s'est rendu chez le roi, lundi après-midi. Il lui a fait part de la décision des partis catholiques et libéraux de ne pas porter à la tête du Gouvernement une personnalité politique, quelle que soit l'opinion de cette personnalité.

Dans ces conditions, le roi a fait appeler M. Van Zeeland, le premier ministre du défunt gouvernement. M. Van Zeeland donnera sa réponse aujourd'hui mardi.

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES EN BELGIQUE

Les élections provinciales ont eu lieu dimanche. Aucun incident n'est survenu. Voici les résultats : Les catholiques perdent la majorité dans les Conseils provinciaux de la Flandre occidentale, de la Flandre orientale et de la province d'Anvers, du Limbourg et du Luxembourg. Les socialistes gardent la majorité dans la province du Hainaut, les socialistes perdent la majorité dans la province de Liège, mais on constate dans la province une majorité socialiste et communiste. Le cartel libéral-socialiste perd la majorité dans la province de Brabant.

Dans l'ensemble, les catholiques ont 224 sièges et en perdent 94 ; les libéraux ont 88 sièges et en perdent 6 ; les socialistes ont 221 sièges, ils en perdent 20 ; les républicains ont 78 sièges et en gagnent 78 ; les communistes ont 27 sièges, ils en gagnent 20 ; les nationalistes flamands ont 50 sièges, ils en perdent 18. Divers petits partis chrétiens obtiennent 7 sièges.

UN CONSEIL DE CABINET SE TIENDRA CE MATIN

Il sera consacré aux projets de loi relatifs à l'organisation du travail

Paris, 8. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain à 10 h. 30, en conseil de Cabinet, à l'Hôtel Matignon, sous la présidence de M. Léon Blum, Président du Conseil.

La délibération gouvernementale sera consacrée à la mise au point définitive des projets de loi qui seront déposés l'après-midi sur le bureau de la Chambre et qui ont trait à l'organisation du travail et à diverses réformes sociales.

LA PLUS BELLE ROSE DE FRANCE

Voici la rose « LA PARISIENNE », qui vient d'obtenir le Médaille d'Or du concours 1936. Elle est rouge corail, dorée, très robuste et très grande. Elle appartient à M. MALLERIN, de VARENNES (Isère).